

EQUIPEMENT

§)

Équipement électrique 12 V

Feux de route 2/ SEALED BEAM Avertisseur optique _____
 Feux de croisement 2/ asym. Feux de position 2/ combinés
 Feux de gabarit 2 project. à long. portée
 Avertisseur 1/ électr. (2-tons) Niv. sonore 95 (dB/B)
 Essuie-glace 2/ électr. (2-vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/ combinés Catadioptr. 2 x 3
 Feux stop 2/ combinés Feux de recul 2/ séparés
 Eclair. plaque contr. 1 Plaque forme haute/XXXX
 Rétroviseur 1/intér. 1/extér. Indic. vitesse km/h +
 Indic. direction elign. 4/ combinés [compte-tours
 AV blanc latér. _____ AR rouge
 Avert. elign. oui Lampes de travail _____
 Feux complémentaires : 2/ feux de position latéraux
2/ catadioptr. latéraux

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type FORD Mustang GT - Coupé
moteur 390 / S
 Homologation n° CH 0287 07
 Forme de la carross. limousine
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass. : Total 4 (2 avant)
 Poids à vide 1540 Carburant essence
 CV 32,51
 Charge utile _____ Cylindrée 6383
 Poids total 1988 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS :

*) Transmission : Sur demande, boîte automatique "Cruise-O-Matic" avec convertisseur de couple et boîte planétaire à 3 vitesses; verrouillage mécanique sur "F".

§) Modifiés par l'importateur :

- Feux de position et feux de position latéraux : sont branchés avec les phares, des lampes blanches sont montées.

Cette carte remplace le BT CH 0287 07 du 5.2.68
CV-Impôt / Cylindrée

Lieu et date de l'expertise

Rothrist, 5.2.68
(9.4.69)

La commission d'expertise